



EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN

Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260929-56_2026VENTE-DE

Séance du 23 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 11 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN M. Marcel COSQUER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Absents excusés : Mme Sandra TOSSER,

Absent non représenté

Procuration : Mme Sandra TOSSER donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°56 – VENTE LE MOINE BERTHOU TREDUDON

Cession d'un terrain communal au prix de 3 € le m²

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2241-1 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant que la commune de Berrien est propriétaire d'un terrain cadastré section I numéro 298, situé au lieu-dit TREDUDON LE MOINE, d'une superficie de 00ha00a56ca ;

Considérant que ce terrain relève du domaine privé de la commune et qu'il n'est pas affecté à l'usage direct du public ni à un service public communal ;

Considérant Monsieur et Madame BERTHOU Yves, Lucien, Frédéric, demeurant 15 route du port blanc Le Diben 29630 PLOUGASNOU, a fait connaître son souhait d'acquérir cette parcelle ;

Considérant que le prix de cession proposé est fixé à **3,00 € le mètre carré**, soit, pour une superficie de 00ha00a56ca, un prix total de **168 €** ;

Considérant que ce prix a été déterminé au regard de la nature du terrain, de sa situation, sa constructibilité et de sa superficie.

Considérant qu'il convient, en conséquence, d'autoriser la cession de ce terrain au profit de Monsieur et Madame BERTHOU Yves, Lucien, Frédéric, demeurant 15 route du port blanc Le Diben 29630 PLOUGASNOU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix pour, .0 voix contre et 0 abstentions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE :

Article 1er :

D'approuver la cession au profit de Monsieur et Madame BERTHOU Yves, Lucien, Frédéric, demeurant 15 route du port blanc Le Diben 29630 PLOUGASNOU, de la parcelle cadastrée section I n° 298, d'une superficie de 00ha00a56ca, située au lieu-dit TREDUDON LE MOINE

Article 2 :

De fixer le prix de vente à **3,00 € (trois euros) le mètre carré**, soit un prix total de 168.00€ pour une superficie de 56m².

Article 3 :

De préciser que les frais de notaire, de géomètre, de bornage et, plus généralement, tous les frais liés à la réalisation de la vente seront à la charge de l'acquéreur.

Article 4 :

D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Article 5 :

De charger Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

LE MAIRE
Sylvie MANZONI

